

Le bulletin d'information de Notre-Dame de Bondeville



# le papillon

N°12  
Novembre  
2016

Une affiche exceptionnelle :  
François-René Duchâble,  
*pianiste international*  
Alain Carré, *auteur comédien*  
Anne Paccard, *chanteuse*  
Olivier Allard, *carillonneur*



Retour en images sur l'événement  
les Faits Papillon.

# Retour sur images



Vacances d'été : zoom sur les vacances d'été en pages 9, 10 et 11.



Vendredi 7 octobre : Le trio Mad Losa a invité le trompettiste Jean Déniel pour leur concert.



Samedi 15 octobre : Noces d'or de Monsieur et Madame Contremoulin, à l'Espace Jules Ferry.



Vendredi 28 mai : Fête des mères à l'EHPAD La Côte de Velours, à Notre-Dame de Bondeville.



Le mercredi 13 juillet a eu lieu la Fête Nationale : au programme, structures gonflables, stand maquillage, animation avec l'orchestre de rue " Pampana " et " Pampanours " et enfin, le feu d'artifice qui est venu clôturer cette belle journée.



Le 16 juin, a eu lieu le voyage des anciens à Bagnoles de l'Orne. Ce voyage a rencontré un vif succès !



Dimanche 9 octobre : Repas pour le banquet des Seniors à la salle André Gide, animé par l'orchestre Trio Andrews.



Samedi 17 septembre : Village des associations avec lâcher de ballons, structures gonflables et bonne humeur au rendez-vous.



# édito

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

À l'approche de 2017, certaines grandes et belles idées vont éclore ou simplement refaire surface. Notre monde bouge, il est en ébullition et il nous faudra bientôt faire des choix, difficiles. La France est encore un très grand pays et nous devons préserver les valeurs qui le caractérisent.

Elle reste par exemple l'un des pays les moins touchés par le communautarisme, mais notre laïcité est mise à mal, contestée, discutée, remise en question par des individus qui instrumentalisent l'opinion, au nom des libertés individuelles. Pourtant, rappelons-nous ! Nous ne le répéterons d'ailleurs jamais assez, la loi de 1905 et la laïcité reposent justement sur des principes de liberté qui fondent notre société sur un projet commun où il n'y a nulle pression sociale et culturelle, où nul n'impose sa religion aux autres et où l'expression, la réflexion restent libres.

Nul ne peut ni ne doit les contester. Mona Altahawy, journaliste, écrivaine, militante féministe, activiste égyptienne a écrit : « Les femmes du monde occidental portant un voile contribuent à asservir les femmes ailleurs dans le monde pour lequel le voile est une contrainte. » Ne soyons pas angélistes : il n'y a pas de laïcité ouverte et encore moins d'intégrisme laïcard comme se complaisent à dire certains médias ou intellectuels. Il y a la laïcité. Nous sommes laïcs et nous devons défendre le projet laïc. Ne cédon plus à la facilité et soyons courageux, car nul ne doit plus encourager les dérives communautaires. Notre société ne doit faire qu'une et, pour préserver le bien commun, chacun de nous peut agir contre le communautarisme en intégrant bien les enjeux et en redoublant de vigilance pour empêcher ces coups portés au bon sens républicain. Pour protéger ce bien si précieux, nous avons le devoir moral de faire respecter rigoureusement ses principes, avec détermination.

Pour ce faire, il faut que les villes de la Métropole travaillent de concert, très étroitement, à partir d'une feuille de route commune que l'ensemble des élus sera tenu de faire respecter, avec le concours des populations, sous le contrôle et avec le soutien de la Préfecture et de la Justice. C'est en restant cohérents et solidaires que nous serons crédibles !

Bien à vous,

Jean-Yves MERLE  
Maire de Notre-Dame de Bondeville

## La Mairie

Place Victor Schoelcher - BP 5  
76960 Notre-Dame de Bondeville

Nous contacter :

☎ 02 32 82 35 00  
☎ 02 32 75 33 26

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi  
8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h

Notre site Internet :  
[www.ville-nd-bondeville.fr](http://www.ville-nd-bondeville.fr)

Permanence État-Civil :  
Les lundis, mercredis et vendredis  
de 12h30 à 13h30

**La mairie sera désormais fermée le samedi matin.**

## Le Papillon

Mairie de Notre-Dame de Bondeville  
BP 5 – Place Victor Schoelcher  
76960 Notre-Dame de Bondeville  
Courriel : [mairie@ville-nd-bondeville.fr](mailto:mairie@ville-nd-bondeville.fr)

Directeur de la publication : ..... **Jean-Yves Merle**  
Comité de rédaction : ..... **Romain de Tassigny**  
..... **Claude Vervisch**  
..... **Jean-Marie Haillant**  
Conception Graphique, Mise en page : ..... **Alexia Léger**  
Distribution : ..... **Mairie de Notre-Dame de Bondeville**  
Dépôt Légal : ..... **À parution**  
Impression : ..... **Imprimerie Gabel, 10, rue Marconi**  
..... **76150 Maromme - Tél : 02 32 82 39 39**  
Tirage : ..... **3300 exemplaires sur papier recyclé**



**Rejoignez la communauté  
facebook de Notre-Dame  
de Bondeville**

En rejoignant la communauté facebook de Notre-Dame de Bondeville, suivez en temps réel des contenus exclusifs : petits et grands évènements ainsi que des retours en images sur des manifestations passées.

Vous pouvez également mettre en ligne de l'actualité et exprimer vos impressions. N'hésitez pas à participer, à commenter et à échanger.

La parole est à vous !

## EN BREF !

Depuis le 17 octobre, le CCAS a changé de locaux, il a rejoint le *Pôle Enfance-Éducation-Jeunesse et Sports* permettant ainsi un meilleur accueil du public.

Adresse : 2A, rue de la Fontaine  
76960 Notre-Dame de Bondeville

Tel : 02 35 76 40 40  
Mail : [accueil.ccas@ville-nd-bondeville.fr](mailto:accueil.ccas@ville-nd-bondeville.fr)

Les jours et horaires d'ouverture au public du C.C.A.S. sont les suivants :

Lundi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
Mardi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
Mercredi : de 8h30 à 12h.  
Jeudi : de 13h30 à 17h.  
Vendredi : de 8h30 à 12h.

## > Panneaux lumineux

Les associations peuvent faire une demande de publication d'un message de type événementiel ou culturel sur les panneaux lumineux de la Mairie, sous réserve qu'il ne relève d'un caractère commercial ou publicitaire. Ils permettent d'informer la population des événements à venir. Toute demande de parution devra être envoyée environ 15 jours avant l'événement.

Afin de faire paraître une information sur les panneaux lumineux, rendez-vous sur la page "Panneaux lumineux" du site internet.

## > location de salles

Si vous souhaitez louer une salle, merci de contacter l'accueil de la Mairie (02 32 82 35 00) afin de prendre un rendez-vous avec le service fêtes et cérémonies les :

- o Mardis de 13h30 à 17h
- o Jeudis de 13h30 à 17h

## > Joé Chauvin reçoit la médaille de chevalier de l'ordre national du mérite

Joé Chauvin est né le 18 octobre 1935 à Berck-sur-Mer (*Pas-de-Calais*); il est marié et père de six enfants.

Après l'École Normale de Mérignac en Gironde où il est nommé Instituteur, Joé Chauvin est devenu Maître de Conférences, après de brillantes études à l'Université de Caen. Tout en travaillant dans divers Lycées (*Évreux et Rouen*), il passe une thèse de Doctorat en Chimie Organique à Caen, et entre ensuite comme Assistant à la nouvelle Faculté de Rouen, où il y a fait sa carrière.

En parallèle de son métier, il exercera des activités syndicales et œuvrera dans diverses associations s'occupant d'enfants et d'adolescents. En 1989, élu avec Jean-Yves Merle à la Mairie de Notre-Dame de Bondeville, il sera premier adjoint, en charge des affaires sociales (*CCAS, Banque Alimentaire, problèmes des familles...*).

Il crée, en 1989, les garderies dans les écoles de la commune. Il organise des voyages d'échanges d'ados avec la Catalogne espagnole et participe aux divers carnivals de la commune et aux tournois de football.

Depuis cette époque, il continue de gérer son association " *Après la classe* " ou s'occupe du soutien scolaire pour des enfants de la commune qui ont des difficultés, et des cours d'anglais pour adultes. " *Je suis toujours soucieux des besoins de nos enfants. Cela constitue pour moi la mission de l'enseignant que j'ai été et qui, malgré la retraite, se fait un devoir de le rester.* "



## > la parole à un élu



Je connais Jean-Yves MERLE depuis les années 80. Avec Jean-Marie HAILLANT, ils avaient créé la section du Parti Socialiste de Notre-Dame de Bondeville quelques années auparavant, au printemps 1976. Nos rencontres étaient épisodiques, mais jamais je ne me serais douté qu'en 2014, je serais à ses côtés dans l'équipe municipale.

En décembre 2010, je suis venu habiter la commune et, quelques jours seulement après mon installation, j'ai revu Jean-Yves lors de mon inscription sur les listes électorales. Il m'a demandé si je pouvais lui consacrer quelques minutes, pour me demander si j'avais envie de m'investir dans la vie de la cité, sachant bien que j'étais militant à la CGT PTT depuis 30 ans, investi dans les associations de gens de la rue, membre du CA de l'EHPAD Côte de Velours. À la fin de l'année 2013, il m'a demandé de rejoindre sa liste pour les Municipales de 2014. Bien que très honoré par sa demande, ma réflexion a été longue parce que je n'avais jamais envisagé une telle activité pour ma retraite. Et

puis, allais-je être à la hauteur de cette tâche ? Avais-je les compétences requises ? Mais m'engager avec un homme aussi soucieux du bien-être de ses concitoyens, doté d'un réel sens des responsabilités, je ne pouvais qu'accepter. C'est un humaniste. J'ai toujours senti chez lui l'envie de servir et non de se servir. Il possède les qualités d'écoute et de dialogue. La discrétion, l'empathie et la compassion font aussi partie de sa personnalité, ses engagements à gauche sont sans ambiguïté et il est un ardent défenseur des valeurs républicaines et laïques. Le rejoindre était une évidence !

Plusieurs missions me sont confiées à travers les commissions : Fêtes et Cérémonies, Appels d'offres, CCAS, les relations avec le personnel à travers les instances représentatives Comité Hygiène et Sécurité au Travail, Comité Technique, etc.

Il m'arrive bien sûr de ne pas être d'accord avec lui, mais on s'explique et, le plus souvent, nous trouvons un accord, ou pas, sans que cela altère notre amitié et notre confiance l'un envers l'autre. Il y a une phrase que je lui répète souvent : « Je peux me permettre de te dire ce que je pense, car tu sais que je ne veux pas prendre ta place. », ce qui l'amuse à chaque fois.

Bernard BIANCO, Conseiller Municipal

## > Un après-midi au Bocasse

L'Association *Bondeville Solidarité* a organisé le mercredi 22 juin 2016, avec le concours du CCAS et du pôle Enfance, Éducation, Jeunesse et Sports, un après-midi au parc du Bocasse pour les enfants des personnes qui bénéficient chaque jeudi d'une aide alimentaire.

C'est sous le soleil, à la sortie de l'école, que les enfants ont été pris en charge par les encadrants, et c'est en autocar qu'ils ont été emmenés au parc du Bocasse. Après un pique-nique offert par le CCAS, les enfants ont profité au maximum des nombreux manèges. Beaucoup de cris de joie et de rire. La chaleur étant présente, les jeux d'eaux ont été plébiscités.

En fin de journée, nous sommes tous rentrés à Notre-Dame de Bondeville avec la tête remplie de belles images du bonheur des enfants satisfaits de leur sortie. À noter que *Bondeville Solidarité* a financé le transport en autocar et les entrées au parc.



## > Pensez à vous inscrire sur les listes électorales.

Principe : avant le 31 décembre

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année, mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Par exemple, pour pouvoir voter en 2017, il faut avoir fait la démarche avant le 31 décembre 2016.

Il faut remplir les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,
- être de nationalité française (un citoyen européen qui vit en France peut s'inscrire sur les listes complémentaires, mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.

### À savoir !

À 18 ans, l'inscription est automatique si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans.

### Où s'inscrire ?

- Soit à la mairie de votre domicile,
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans,
- Soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- Soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

### Comment s'inscrire ?

- En ligne (actif)
- Sur place
- Par correspondance

#### En ligne

Il faut utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales :

Service en ligne

Demande d'inscription sur les listes électorales

Service accessible avec un compte personnel service-public.fr

- Se munir de ses identifiants et de la version numérisée des pièces à fournir.

#### Sur place :

Vous devrez vous munir des documents suivants :

- Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité
- Si vous êtes devenu français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple)
- Justificatif de domicile

#### Par correspondance :

En joignant le formulaire d'inscription (disponible en mairie ou sur internet) complété et signé avec les documents suivants :

- Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité
- Si vous êtes devenu français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple)
- Justificatif de domicile

## > Recensement

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire.

### En Mairie de domicile muni :

- D'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille à jour

### Ou par Internet :

- sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Si le recensement a été fait sur internet :

- soit l'attestation de recensement se trouve dans le porte-document du compte personnel. Il est possible de l'imprimer autant de fois que nécessaire.
- soit la mairie l'envoie par courrier dans les 10 jours.

La remise de l'attestation est souvent accompagnée d'une brochure d'information sur le service national.

Il n'est pas délivré de duplicata.

En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

### Où s'adresser ?

[Centre du service national](#)

### Suite du recensement

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la **journée défense et citoyenneté (JDC)**. Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation. Le recensement permet aussi l'**inscription d'office** du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

## À savoir !

Si le jeune est atteint d'un handicap, et qu'il souhaite être dispensé de la JDC, il peut présenter dès le recensement un certificat médical précisant qu'il est inapte à y participer.

### Défaut de recensement

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la JDC et, en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État avant l'âge de 25 ans,
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.

## > Infos !

### Présidentielle

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017. En Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Polynésie française, les électeurs voteront le samedi précédant la date de l'élection en métropole.

### Législatives

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017 : elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

## > Une équipe jeune et dynamique et un lien social prépondérant

Le pôle *Enfance, Éducation, Jeunesse et Sports*, dont les membres et personnels étaient autrefois sous la bannière de l'association SEJ (*Sport, Éducation, Jeunesse*), fait désormais partie intégrante de la mairie.



De gauche à droite :

- Christophe Lemoine : directeur espace jeunesse et responsable du chantier jeunes pendant l'été.
- Peter Lafosse : responsable loisirs et sport et directeur de l'ALSH au mois d'août.
- Catherine Coupez : Secrétaire Education et régisseuse des recettes et de l'administratif pendant l'été.
- Christine Le Port : responsable pôle *Enfance Jeunesse Education et Sport* et directrice de la colonie et du camp ados pendant l'été.
- Alvin Sénécal : animateur et référent TAP. Animateur de colonie pendant l'été.
- Nicolas Hue : animateur et référent TAP. Animateur de colonie pendant l'été et de l'Accueil de Loisirs.
- Blandine Richard : animatrice et référente TAP. Animatrice de colonie pendant l'été.
- Hatram Nguyen : Secrétaire *Enfance Jeunesse* et régisseuse de recette et de l'administratif pendant l'été.
- Astrid Verleye : Animatrice espace jeunesse, directrice Espace Jeunes pendant l'été.

### HORAIRES

Lundi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
Mardi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
Mercredi : de 8h30 à 12h.  
Jeudi : de 13h30 à 17h.  
Vendredi : de 8h30 à 12h.

Désormais, l'entrée du pôle *Enfance-Éducation-Jeunesse et Sports* ne se fait plus rue de la Fontaine, côté route, mais est située au 2A, rue de la Fontaine, côté passerelle.

## > Journées de vacances. des enfants s'expriment

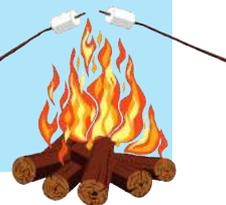
### La colo t'a plu ?

**Marianne-Cécile (ado) :** " Oui, les anim étaient supers cools. Il y avait une bonne ambiance dans mon groupe d'ados. D'ailleurs, comme nous étions plus vieux, on nous a mis à part et j'étais très contente. Notre groupe ne fonctionnait pas de la même façon et nous étions plus libres. "

**Clara :** " La colo était super. Le chalet m'a impressionnée. J'ai bien aimé ma chambre. J'étais avec deux copines et nous nous sommes bien amusées. Les animateurs étaient supers et on a passé de bons moments avec eux. En plus, c'est la première fois de ma vie que j'allais à la montagne. "

**Léa :** " C'est la première fois que j'allais à la montagne et ça m'a vraiment plu. C'est juste que je n'aimais pas trop la marche (*rires*). On a fait de supers activités aussi ! "

**Julien :** " Oui, j'ai bien aimé les jeux, surtout celui où on tirait à la sarbacane pendant la journée *boot camp*. D'ailleurs, lors de cette journée, j'avais gagné la médaille du courage, c'était trop bien ! J'ai aussi beaucoup aimé la soirée feu de camp où l'on avait mangé des chamallows grillés. C'était une veillée et nous l'avons faite avec une autre colo qui venait d'Alsace. "



### Qu'as-tu pensé du chalet et de la vie quotidienne ?

**Julien :** " C'était bien, on a été bien accueilli. J'avais 4 autres copains avec moi dans ma chambre et on a bien rigolé. "

**Clara :** " C'était très bien. J'ai bien aimé les plats, surtout la raclette et le gâteau au chocolat quand nous avons fêté les anniversaires. "

**Marianne-Cécile (ado) :** " Le personnel du chalet est trop sympa, surtout Marie-Christine et Jean-Marc, les propriétaires du gîte. Un soir, Jean-Marc nous a fait un plat à base de viande de kebab, et j'ai adoré. "

**Léa :** " Tout s'est bien passé. Il y a des jours où on était un peu plus à l'intérieur à cause du temps mais on a vraiment passé une super colo. "



## Qu'as-tu pensé des activités proposées ?

**Julien :** " J'ai beaucoup aimé la balade à dos d'âne. Nous nous sommes promenés dans la montagne sur un âne puis nous avons visité une ferme où l'on fabriquait des fromages savoyards. J'ai aussi beaucoup aimé faire du poney. "



**Clara :** " Elles étaient bien. On a fait des jeux de rôles drôles comme " *la vache qui tâche* " et des activités avec un peu de sensations comme la luge d'été. J'ai aussi beaucoup aimé la fois où nous avons été à Morzine voir le marché artisanal et celle où nous avons été voir le Tour de France. D'ailleurs, j'ai adoré quand ils nous ont donné des cadeaux. Je me suis aussi très bien amusée lors des veillées " *Loup garou* " et " *ambassadeurs* (jeux) "

**Marianne-Cécile (ado) :** " Ça fait 3 ans que je viens et cette année les activités étaient vraiment bien parce qu'il y en avait beaucoup de nouvelles.

On a fait du *fantasticâble* à Chatel. Nous étions accrochés par le dos à un câble en hauteur entre deux montagnes et nous avons traversé en frôlant les 100 km/h sur plusieurs kilomètres. C'était trop bien !

On a aussi fait de la spéléologie et ça m'a vraiment plu. Nous avons fait de l'escalade dans des grottes. Le guide, qui était super sympa, nous a appris beaucoup de choses, par exemple comment les grottes se sont formées etc... "

**Léa :** " J'ai aimé l'activité manuelle *pompon*. J'ai adoré l'activité *rafting* parce qu'il y avait beaucoup de sensations et ça allait vite. A un moment, j'ai voulu aider une animatrice qui était tombée dans l'eau à remonter en lui tendant ma rame mais elle a tiré trop fort et du coup on s'est retrouvées toutes les deux à l'eau (*rires*). J'ai aimé le poney aussi. J'ai l'habitude d'en faire car je suis déjà montée à cheval pendant la colo qui s'est passée en Bretagne il y a un an ou deux. "



## > Les enfants de l'accueil de loisirs ont la parole

*Pouvez-vous vous présenter rapidement ?*

**Shérine :** 7 ans et 1/2, Longs Vallons, école A. Marie, CE2  
**Sonny :** 10 ans, quartier Jean Moulin, école Jean Moulin, CM2

*Combien de temps avez-vous fréquenté le centre de loisirs cet été ?*

**Shérine :** 4 semaines  
**Sonny :** 2 semaines

*Dans quel groupe étiez-vous ?*

**Shérine :** Dans le groupe des moyens, les 6/8 ans surnommés " Les Minions ".

**Sonny :** Dans le groupe des grands baptisé " Le club pour les 9 ans et plus ".

*Quelles sont les activités auxquelles vous avez participé pendant vos vacances au centre ?*

**Shérine :** " J'ai réalisé une maison de rêve. C'est une petite maison que l'on créait nous-mêmes avec un petit jardin. On peut faire ce que l'on veut, un château, une maisonnette, etc.

Je suis partie 4 jours en camping à Jumièges où j'ai pu faire de l'accrobranche et un grand saut de 5 mètres dans une structure gonflable. Nous nous sommes baignés à la plage du camping car il faisait chaud. On a même arrosé l'animatrice, c'était rigolo ! On a fait un barbecue et mangé des chamalows, c'est délicieux quand c'est fondu et rigolo aussi.

Au centre, on est allé à la piscine, à *Woupi* où l'on s'est amusés dans des châteaux gonflables. On pouvait sauter, escalader, se déplacer dans un labyrinthe. On a aussi fait des jeux comme la *balle américaine* ou la *balle assise*.

On a aussi participé à un spectacle sur le thème des souvenirs de cinéma où je jouais le rôle de la petite fille avec son papy, incarné par

l'animateur Thibault, qui racontaient leurs souvenirs de films ou de dessins animés."

**Sonny :** " Moi, j'ai participé à des jeux d'intérieur comme *la chaise musicale*. J'ai aussi fait de la cuisine en préparant des *Smoothies* aux fruits. Nous sommes allés à la piscine, à l'accrobranche de la plaine Signa à Maromme-La Maine. En activité manuelle, j'ai fait un portrait de Maryline Monroe au fusain. "



*Si vous deviez sélectionner une activité parmi toutes celles que vous avez pratiquées pendant l'été au centre de loisirs, quelle est celle dont vous garderez le meilleur souvenir ?*

**Shérine :** " Sans aucune hésitation, ce serait le spectacle. On pouvait y voir plusieurs sketches, réalisés par tous les groupes, sur les thèmes des cowboys, des pirates, du livre de la jungle avec Baloo. Je ne pensais pas que mon rôle de petite fille serait comme ça mais c'était rigolo et je n'ai pas eu peur. Et puis, parler dans un micro devant tous les parents, ce n'est pas tous les jours que l'on peut le faire !

J'ai aussi adoré ma semaine au camping et la sortie au *Laser Game* où je suis allée pour la 1<sup>ère</sup> fois. "

**Sonny :** " Pour moi, c'est la sortie Accrobranche, même si je n'ai pas pu faire les parcours rouge et noir à cause de mon vertige, mais le parcours bleu était bien. "

*Qu'est-ce que vous aimeriez voir changer ou améliorer dans le fonctionnement du centre ?*

**Shérine :** " Tout me convient au centre et les activités que l'on nous propose sont bien. Il y en a pour tous les goûts, aussi bien des activités manuelles que des sorties ou des jeux sportifs. On peut choisir l'activité qu'on a envie de faire. En plus, au centre, il y a tout le matériel nécessaire pour les activités et on nous laisse faire, mais c'est sous la surveillance d'un animateur bien sûr. "

**Sonny :** " Tout nous plaît, on s'y amuse bien. Les animateurs sont gentils et nous proposent plein d'activités mais ils savent faire respecter les règles. C'est comme cela que j'éduquerai mes enfants plus tard "

*Que pensez-vous que cela vous apporte individuellement ?*

**Shérine :** " La liberté de choisir l'activité que l'on souhaite faire parmi celles qui sont affichées. De disposer de matériel pour jouer, à condition de le ranger et, ainsi, on apprend à le respecter. Et surtout de s'amuser parce que le reste du temps on est à l'école pour travailler. "

**Sonny :** " Cela nous permet de se faire plaisir en s'amusant, d'apprendre les règles de vie en groupe et de penser aux autres. "

*Enfin, si vous aviez un message à passer aux enfants qui ne connaissent pas le centre de loisirs, que leur diriez-vous ?*

**Shérine :** " Si vous avez envie de vous amuser, venez nous rejoindre au centre de loisirs.

Je pourrai vous présenter le centre et les animateurs, vous pourrez choisir les activités qui vous plaisent et découvrir plein de choses. "

**Sonny :** " Si tu as envie de t'amuser et de te faire plaisir, tu es le bienvenu ici. "

## > Chantier jeunes été 2016

### « DES VACANCES BIEN MÉRITÉES »

Dans le cadre du contrat de Ville, un chantier jeunes s'est déroulé du 4 au 22 juillet sur la commune en partenariat avec les bailleurs sociaux Logiseine et Habitat 76. Encadrés par Christophe Lemoine, directeur de l'Espace Jeunesse et Hyacinthe Lerat, ancien jeune Bondevillais et recruté pour l'occasion, six jeunes - Guillaume, Youssouf, Paul, Quentin, Dylan et Jules âgés de 16 à 21 ans - ont participé à des travaux de réfection et mise en peinture de murets dans le Quartier Jean Moulin et de la cité Lintot. Ils ont aussi nettoyé et peint en blanc le mur extérieur de la Piscine Intercommunale, en partenariat avec les services techniques.

En contrepartie de ces trois semaines de travaux, le groupe est parti en vacances dans un camping 4\* en Charente-Maritime à La Palmyre, à quelques kilomètres de Royan. Au programme de ces vacances bien méritées, jet-ski, bouée tractée, Paint Ball, baignade, restaurant et farniente.



## > Rappel de dates

### o Temps d'activités périscolaires

Chaque enfant pourra s'initier à une activité périscolaire de qualité dans le cadre des T.A.P. (*échecs, rollers, stop motion, radio, basket-ball, handball, danses du monde, tennis, théâtre, arts plastiques, tennis de table...*) :

o de 15h45 à 17h00, du 7 novembre 2016 au 26 mai 2017.

Chaque enfant participera à une activité sur le premier module :

o du 7 novembre 2016 au 10 février 2017

Et à une deuxième activité sur le deuxième module :

o du 27 février 2017 au 26 mai 2017.

La garderie périscolaire est ouverte tous les jours. Des agents et animateurs de la commune accueillent vos enfants de 15h30 à 18h. Les enfants des T.A.P. seront pris en charge de 15h30 à 15h45.

L'accueil de loisirs sera fermé pendant les vacances de Noël.

L'accueil de loisirs sera ouvert :

- pendant les vacances d'hiver, du lundi 13 février 2017 au vendredi 17 février 2017 et du lundi 20 février 2017 au vendredi 24 février 2017.

- pendant les vacances de printemps, du lundi 10 avril 2017 au vendredi 14 avril 2017 et du mardi 18 avril 2017 au vendredi 21 avril 2017 (*fermeture le lundi de Pâques*).

### o Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes

Participation au vide-grenier organisé par l'APEB (*Association des Parents d'Elèves Bondevillais*)

Le dimanche 27 novembre 2016 : **VENTE DE JOUETS D'OCCASION**

## > Bondeville Tennis Club

Après un début de saison bien chargé, toutes les activités ont repris leur cours le 19 septembre : le tennis loisirs, les cours pour les jeunes et les adultes ainsi que l'entraînement de l'équipe dames et des 3 équipes messieurs.

Si vous et vos enfants souhaitez prendre des cours, il est toujours temps de s'inscrire.

Deux jeunes du BTC ont été invités par le Rouen Tennis Club au clinc de leur open le dimanche 18 septembre, ils ont pu échanger des balles avec des joueurs comme Paul-Henri Mathieu, Benoit Paire et Edouard Roger-Vaselin.

Dès le 2 octobre vont débiter les matchs par équipes hiver pour les seniors et seniors +.

Pour permettre aux jeunes de moins de 12 ans de progresser plus rapidement, nous nous sommes associés

avec les clubs du Houlme, de Malaunay, de Canteleu et de Saint-Pierre de Varengville pour organiser des animations *galaxie tennis*. La première animation se déroulera au BTC le 1<sup>er</sup> octobre 2016.

La saison va se poursuivre par les championnats individuels pour les jeunes et les adultes puis par le tournoi open qui se déroulera du 19 janvier au 5 février 2017. Les inscriptions sont ouvertes. Vous pouvez toujours vous inscrire au club; pour cela, nous organisons une permanence le lundi de 17h à 18h, hors vacances scolaires.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à consulter notre site : [www.bondeville-tennis.fr](http://www.bondeville-tennis.fr)

Si vous avez une question, envoyez-nous un mail : [contact@bondeville-tennis.fr](mailto:contact@bondeville-tennis.fr)



## En bref !

### > Zanshin Mugen Kan

Saison Sportive 2016-2017 :

Le ZANSHIN MUGEN KAN (*École d'arts martiaux, sports de combat, activités de remise en forme et culturelles*), vous propose les activités suivantes, selon les places disponibles :

- Athletic Boxing et Kempo (*cours adultes et enfants*)
- Iaido et Ken Jutsu - Art du Sabre Japonais (*cours adultes et ados*)
- Karaté (*cours adultes et enfants*)
- Nunchaku de combat (*cours adultes et ados*)
- M.M.A. & Fitness Training (*cours adultes et ados*)

- Gym – Zen / Taiji (*cours adultes*)
- Remise en forme (*cours adultes*)
- Taiko – Tambours Japonais (*cours adultes et ados*)
- Sophro – relaxation dirigée (*cours adultes sous forme de stages périodiques*).



# Les 5 ans arrosés d'Arts Sonora



L'aventure a commencé lorsque la municipalité a exprimé la volonté de valoriser son patrimoine culturel, industriel et religieux à travers l'organisation d'une manifestation « *Les Faits Papillon* ». L'année scolaire 2015-2016 a été consacrée en grande partie à l'organisation de ce beau mais vaste projet qui a permis de rassembler tous les partenaires institutionnels de la commune.





Une représentation s'est déroulée le samedi 28 mai 2016 sur le parvis de l'Hôtel de ville. En première partie, le conte musical « *Quelque chose qui cloche...* » d'Olivier et Muriel Vonderscher a réuni deux cents enfants des écoles primaires avec les élèves et professeurs de l'école de musique. Ce chœur d'enfants était accompagné par un orchestre symphonique de soixante musiciens, le Pop orchestra dirigé par Didier Beloeil.



Le spectacle « L'éloge du Papillon », a offert au public une prestation de très haut niveau avec des artistes prestigieux dont l'auteur comédien Alain Carré, le pianiste virtuose de renommée internationale François-René Duchâble, le carillonneur Olivier Allard et la chanteuse Anne Paccard.

L'enthousiasme de tous, le talent et l'énergie des chanteurs et des musiciens lors de leur prestation scénique, la forte participation des uns et des autres aux diverses animations tout au long de ces deux jours, témoigne de la place essentielle de la culture à Notre-Dame de Bondeville.

**UN GRAND MERCI À TOUS.**



# Associations

## Sensoriel NDB

L'association *Sensoriel NDB* a le plaisir de vous proposer  
3 activités autour de la musique et de l'improvisation.

Gratuites (*ou à prix libre*), elles sont ouvertes à toutes et à tous,  
aucun pré-requis (*en termes de connaissances musicale*) n'est nécessaire !



## Chant pour tous

Se regrouper pour chanter ensemble... sans partition ni textes ? C'est l'idée des *Chants pour Tous*, événements collectifs et participatifs autour du chant et de l'improvisation. Ces espaces d'écoute et de non-jugement permettent à chacun d'oser explorer le chant simplement et avec joie.

Au programme : échauffement corporel et vocal guidé, circles songs, improvisations collectives.

Salle André Gide, à Notre-Dame de Bondeville, de 20h à 21h30 :

- jeudi 3 novembre 2016
- jeudi 8 décembre 2016



## Soundpainting

D'un côté, apprendre à être chef d'orchestre avec des musiciens et chanteurs qui n'ont aucune partition sous les yeux. Et de l'autre côté, être ce musicien ou chanteur qui reçoit des propositions d'improvisation... C'est un jeu d'enfant avec le *Soundpainting*, un langage de gestes permettant d'élaborer une performance en temps réel, à partir de rien.

Au programme : apprentissage des gestes de base et mise en pratique des deux rôles (*soundpainter, celui qui compose / performer, celui qui interprète*).

Salle André Gide, à Notre-Dame de Bondeville, de 20h à 21h30 :

- jeudi 10 novembre 2016
- jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2016

## JAM libre musicale et dansée

Espace-temps où la danse et la musique s'entremêlent dans la spontanéité de l'instant présent, la JAM est un lieu d'improvisation et d'exploration à travers le son et le mouvement. Ici, la seule règle consiste en l'écoute et le respect de soi-même et d'autrui.

Musiciens, danseurs, professionnels et amateurs, artistes de différentes disciplines intéressés par le contexte et la démarche, soyez les bienvenus.

Salle André Gide, à Notre-Dame de Bondeville, de 20h à 22h :

- jeudi 24 novembre 2016

Contact : Nicolas MAHNICH  
☎ 06 85 70 94 79  
✉ [sensoriel@gmail.com](mailto:sensoriel@gmail.com)  
<http://sensoriel.blogspot.fr/>

# Associations

## > Sésame Autisme Normandie

L'association *Sésame Autisme Normandie* est une association de parents au service des personnes avec des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) et des Troubles Envahissants du Développement (TED) qui s'est constituée sous le nom d'Autisme 76 en 1989 par la volonté de parents soucieux d'offrir à leurs enfants un accompagnement adapté à leur handicap afin de développer leur autonomie et leur insertion dans la cité.

Aujourd'hui, l'association gère 9 établissements et services répartis en deux pôles :

- 5 établissements et services au sein du Pôle Adultes (*FAM Le Roncier, FAM La Moisson, MAS, AJ, FH*),
- 4 établissements et services au sein du Pôle Enfants (*IME, UE, IJAB, SESSAD, en association avec l'AMER pour ce dernier service*).

En collaboration avec la ville de Notre-Dame de Bondeville, le Comité Départemental Sport Adapté 76, le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Seine-Maritime et la Commission Départementale Sport et Handicap 76, le *Complexe Terres de Rouvre*, Association Sésame Autisme Normandie, a organisé des Olympiades Sportives – Secteur Adultes - le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2016 au *Complexe Sportif Marcel Sauvage*.

Tout au long de la journée, les adultes avec autisme accueillis au sein du complexe (*Maison d'Accueil Spé-*

*cialisée, Foyer d'Hébergement, Atelier de Jour*) ainsi que leurs invités d'établissements partenaires se sont initiés à la pratique de diverses activités sportives encadrées par des professionnels du Sport Adapté : rugby, badminton, tir à l'arc, golf, tennis de table, carabine laser... Une remise de médailles aux sportifs a clôturé cette journée placée sous le signe du partage.

Mme A. Tocqueville, Directrice Adjointe du Pôle Adultes de l'Association, remercie Mme C. Nallet, Directrice Départementale Déléguée de la Cohésion Sociale de la Seine-Maritime, de sa présence ainsi que l'ensemble des professionnels qui ont œuvré à la réussite de cette journée et tout particulièrement M. T. Saunier, Président CD 76 et M. C. Picot, Agent de Développement CD 76 qui accompagnent la concrétisation des projets sportifs des établissements.



## > Sylveison sort un nouveau cahier

Créée en 1991 à l'initiative de Jean-Yves MERLE, nouveau Conseiller général du canton de Notre-Dame de Bondeville et de l'historien Alain ALEXANDRE, l'association *Sylveison* fête ses 25 années d'existence. Son but, répertorier, sauvegarder et valoriser les patrimoines des neuf communes qui constituent le territoire cantonal jusqu'en 2015.

Les recherches historiques des membres de *Sylveison*, qui demeurent et vivent dans le canton, donnent lieu à des animations culturelles et des publications dont la première, en 1993, est un ouvrage collectif intitulé : « *De l'Ouraille... à Silveison* ». Entre 1996 et 2009, onze Cahiers sont rédigés. Le dernier Cahier, le numéro 12 de la série, sort en cette fin d'année 2016 ; il a pour thème : " *1914-1918. Entre Histoire et Mémoire* ".

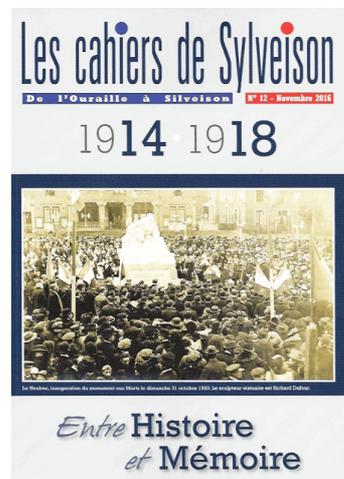
Il commémore à sa manière le centenaire de la Grande Guerre. Un siècle après ces années qui ont meurtri et endeuillé les familles de l'époque, elle est devenue omniprésente dans l'univers médiatique et mémoriel de notre pays.

Livres, films documentaires, témoignages, collectes de documents familiaux et d'objets y participent. Les articles rédigés par les membres de l'association *Sylveison* contribuent à ces commémorations. Chaque auteur(e) a proposé et choisi son ou ses sujets par rapport à sa commune, ses recherches personnelles ou ses racines familiales.

Parmi les nombreux articles, les Bondevillais découvriront l'histoire du Monument aux Morts de la commune, de la souscription à l'inauguration en 1920.

Le numéro est en vente au prix de 8 euros.

Alain ALEXANDRE  
Président de *Sylveison*



# Action sociale

## > Ouverture du Centre local d'Information et de Coordination du Cailly : Une réponse de proximité pour les personnes âgées

Le CLIC du Cailly a ouvert ses portes le 31 août 2015 sur le secteur de la Vallée du Cailly.

Il intervient sur les 15 communes suivantes : Maromme, Notre-Dame de Bondeville, Déville-lès-Rouen, Canteleu, Ma-launay, Saint-Jean du Cardonnay, Pissy-Pôville, Roumare, La Vaupalière, Montigny et Le Houlme, Sahurs, Val de la Haye, Hautot-sur-Seine, Saint-Pierre de Manneville.

Désormais, les personnes de plus de 60 ans et leur famille ont à leur disposition un lieu d'accueil et d'information afin de les aider dans leurs démarches sur les domaines de la vie quotidienne :

- Accès aux droits (APA, aide sociale, aides financières des caisses de retraite)
- Aide à domicile (aide-ménagère, garde de jour, garde de nuit, portage de repas)
- Santé et sécurité (médecins, infirmiers, services de soins, téléalarme)
- Soutien à l'aidant (groupe de parole, formation, plateforme de répit)
- Logement (adaptation, sécurité)
- Hébergement temporaire et établissement d'accueil (résidence, maisons de retraite)
- Protection juridique (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle)
- Loisirs (associations de retraités, animations culturelles et sportives)

Un accueil téléphonique a lieu :

- du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 12h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Le service est fermé au public le vendredi après-midi.

☎ : 02 32 13 58 98

Mail : clic@traitdunionducailly.fr

Le CLIC est au service des usagers pour tout questionnement autour du maintien à domicile.

Les 2 Coordinatrices, Julie Desombres et Marion Quibel, reçoivent le public avec ou sans rendez-vous au sein de leur bureau situé à L'EHPAD Le Village des Aubépins (16 rue de la République 76150 Maromme). Elles effectuent des visites à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

## > Opération " Nettoyons la nature "

Chaque année, des millions de tonnes de dépôts sauvages finissent dans les mers, sur les plages, dans les forêts et ailleurs en pleine nature. Les premières causes en sont nos modes de production et de consommation non durables, de mauvaises stratégies de gestion des déchets et un manque de sensibilisation de la population.

Afin de réduire la quantité d'ordures déversées dans la nature et pour donner plus de visibilité à ce problème, Le Point Information Jeunesse s'associe avec l'Enseigne E. Leclerc pour organiser une journée de nettoyage de la forêt le mercredi 28 septembre.

En participant à cette initiative et en contribuant à nettoyer leur environnement, les participants pourront constater quelle quantité de déchets se retrouve dans leur voisinage. Cette action sera une occasion unique de sensibiliser les jeunes et les adultes au problème des déchets sauvages et de faire changer les mentalités et les comportements.

Le principe est d'inciter les habitants à nettoyer des

sites urbains ou naturels, en les débarrassant de leurs déchets.

Ainsi cette opération est non seulement concrète mais elle permet également de rendre compte de l'impact des déchets non biodégradables dans la nature et sur l'importance fondamentale du tri.

Morceaux de meubles, pneus, bouteilles vides ou encore des morceaux de ferraille ont été le fruit désolant de cette collecte. Au terme de l'après-midi, tous ont partagé un goûter.



# Action sociale

## > Centre Communal d'Action Sociale et Pôle Social de la Municipalité.

Depuis janvier 2015, le C.C.A.S. est en mutation incessante. Si les missions premières restent les mêmes, le projet de fonctionnement, le personnel, et même les locaux sont en perpétuelle évolution. En cette fin d'année 2016, il apparaît important de faire un tour d'horizon des activités et des services sociaux. Les missions du C.C.A.S. sont nombreuses, mais il se dégage deux grands domaines d'intervention :

### o La gestion de la R.P.A. du Parc :

Après une importante réhabilitation qui s'est achevée fin 2014, la Résidence pour Personnes âgées du Parc a retrouvé son rythme de croisière et sa quiétude tant appréciée de ses locataires. Le taux d'occupation annuel des 61 logements (12 F2 et 49 F1) dépasse les 95 %, mais des appartements se libèrent régulièrement (14 nouveaux locataires depuis janvier 2015). Outre un cadre de vie plaisant et une situation géographique appréciée (à proximité des services et des transports publics), la R.P.A. est aussi garante de la sécurité avec une présence humaine toutes les nuits qui s'ajoute à la présence active du lundi au vendredi de l'agent de service qui loge sur place et du dispositif Serenitis au sein de chaque logement.

L'objectif principal du projet de fonctionnement est le respect de la vie privée tout en permettant au besoin un accompagnement. Les agents du CCAS sont, en quelque sorte, des « facilitateurs » de vie quotidienne pour les résidents. Que cela soit pour des interventions au sein du logement par les services techniques municipaux, des démarches administratives ou encore des mises en contact avec les partenaires du médico-social, le CCAS se tient à la disposition des résidents pour les accompagner.

### o L'accompagnement social :

Les agents du CCAS ont en charge le suivi de plusieurs dossiers ou dispositifs. Une vingtaine d'accompagnements R.S.A. se fait directement au CCAS qui a aussi signé récemment les dispositifs d'« Accompagnement Global » ou la « Garantie jeune ». La domiciliation pour les Sans Domiciles Stables, les obligations alimentaires, la constitution de dossiers FSL (instruction par le Département sur des aides au logement ou à l'énergie), le signalement des logements indécents, les accords de réduction de cantine aux enfants des écoles élémentaires de la commune, la mise en place du plan canicule font aussi partie des missions du CCAS. Le service permet aussi d'aider de façon exceptionnelle et de proposer un accompagnement, après accord d'une commission, des foyers bondevillais sur des difficultés passagères.

Par ailleurs, le CCAS est aussi en capacité d'orienter, d'informer et d'accompagner le public bondevillais dans de nombreux autres domaines (assistantes maternelles, dossiers APA ou MDPH, etc.). Le partenariat avec l'association *Bondeville Solidarité* pour les colis alimentaires est aussi très important. Le CCAS instruit les dossiers de demandes (critères d'éligibilité sous condition de ressources) et passe les commandes auprès de la Banque Alimentaire de la Région Rouennaise. Ensuite l'Association assure le transport des denrées, la mise en colis et la distribution hebdomadaire. Ce sont ainsi près de 100 familles qui bénéficient, chaque jeudi, de colis alimentaires.

Le Conseil de Vie Social de la résidence, regroupant résidents, familles, élus et agents se réunit plusieurs fois par an pour évoquer la vie de la résidence et les projets à mettre en place. Le secteur de l'animation devrait se voir développer avec l'arrivée programmée d'un service civique. La commune travaille activement à l'agrément de la R.P.A. en « résidence autonomie » qui permettra d'améliorer la qualité de ses services grâce notamment à l'octroi du forfait autonomie du Département.



# Action sociale

Enfin, le Dispositif de Réussite Éducative est aussi assuré par le CCAS via une référente éducative, Assistante Sociale de formation, qui intervient directement sur le quartier retenu dans le Contrat de Ville en mettant en place des actions d'accompagnement à la parentalité ou luttant contre le décrochage scolaire.

## > le pôle action sociale.

Ce pôle a été mis en place en 2015 par la Municipalité. Très proche du CCAS, ce service gère des actions ou dispositifs qui relèvent de la politique municipale. Par exemple, la politique de la ville : avec la signature du « Contrat de Ville 2015/2020 » qui concerne le quartier Jean Moulin, de nombreuses actions sont mises en place, comme les chantiers de jeunes ou le fonctionnement du Point Information Jeunesse. Cette structure permet d'accueillir, d'informer et d'orienter la population Bondevillaise dans les domaines des loisirs, des études, de l'insertion et de l'emploi. Le Contrat de Ville permet d'intervenir dans de nombreux domaines sur le quartier Jean Moulin afin de favoriser le « mieux vivre ensemble » en y associant plusieurs partenaires tels que l'Éducation Nationale, les bailleurs sociaux, la CAF, etc.

Autre dispositif municipal, le Contrat Partenaires Jeunes. Mis en place en 1995 sur la commune, ce dispositif a permis à de plus de 800 jeunes de 6 à 19 ans de pratiquer une activité de loisirs en contrepartie d'un engagement citoyen. Ce dispositif est financé conjointement par la C.A.F. de la Seine-Maritime et la ville.

Les jours et horaires d'ouverture au public du P.I.J. sont les suivants :

Lundi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h30

Mardi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30

Mercredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h30

Jeu-di : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30

Vendredi : de 8h30 à 12h30

Adresse : 2, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

76960 Notre-Dame de Bondeville

Tel : 02 35 74 61 83

Mail : pij.nd.bondeville76@orange.fr



## > l'équipe du CCAS



À votre service au CCAS/Pôle Action Sociale (de gauche à droite) :

- Brigitte CHAUVEL : Gardienne R.P.A.
- Gaëlle LE PLANOIS : Conseillère en Économie Sociale et Familiale
- Emilie ADDARI : Agent d'accompagnement social / référente administrative RPA
- Patricia DE LEENER : Responsable Point Information Jeunesse / Chargée d'Accueil de proximité
- Nathalie LORMIER : Agent d'accueil
- Ludovic LE PORT : Directeur CCAS / Pôle Action Sociale
- Djaïna BENNACER : Référente Réussite Éducative – Contrat de Ville »

## > Entretien des espaces verts

Dans le cadre de l'engagement à la Charte d'entretien des Espaces Publics, plusieurs communes de la Seine-Maritime ont été présentées au comité de labellisation 2016 pour valoriser les améliorations des pratiques communales.

Le comité de labellisation a remis un label de niveau 2 à la Commune de Notre-Dame de Bondeville le 28 septembre 2016 lors de la journée annuelle d'entretien des espaces publics à MARTOT (27). Patrick Henry, Adjoint aux travaux et à l'urbanisme, a représenté la ville pour recevoir cette distinction.

Pour obtenir ce label, les services de la ville ont dû raisonner et repenser l'entretien de tous les espaces communaux afin d'aboutir à une gestion différenciée des espaces verts, faire appel à des techniques d'entretien autres que chimiques en privilégiant une gestion simplifiée et plus naturelle des espaces.

Le désherbage mécanique des allées, massifs, terrains stabilisés, le désherbage thermique des fils d'eau sur les voiries.

Les tontes ont été espacées sur certaines zones afin de permettre plus de diversité végétale. Ainsi, on a vu réapparaître des orchidées sauvages.

C'est une révolution des techniques de travail, mais aussi dans la façon de voir les espaces publics.

Du matériel adapté, subventionné à 50 % par l'Agence de l'Eau, doit permettre de gagner du temps, mais il faudra apprendre à maîtriser ces nouvelles techniques.

Les particuliers ont été appelés à désherber manuellement leurs limites de propriété, pour beaucoup, c'était déjà une évidence, pour d'autres, ce changement dans leurs habitudes se fera progressivement, mais irrémédiablement, car la loi de transition énergétique prévoit d'accélérer le processus. ( voir encadré )

Les pesticides interdits dans les espaces verts en 2017 et dans les jardins en 2019

26 mai 2014 (mis à jour le 20 avril 2016)

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale adopte la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries.

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1er janvier 2019. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

Pour continuer vers un environnement plus naturel, il reste un échelon à gravir : le niveau 3.



Cela impose d'aller plus loin que la loi sur l'eau ne l'exige, en n'utilisant plus aucun produit chimique, y compris dans le cimetière. Il faudra accepter que la nature s'installe autour des pierres tombales. Si cela ne choque personne dans de nombreux pays européens, en France l'herbe est synonyme de non-entretien et donc de non-respect des défunts. Pourtant, ce n'est que la nature et la vie.

Alors que l'emploi de produits chimiques pollue nos nappes phréatiques, réduit la biodiversité et fragilise l'équilibre de la planète. Mais c'est encore un bouleversement technique et idéologique à mettre en œuvre dans ce lieu de mémoire.

Certaines villes pionnières proposent de faire une place plus grande à la nature en ville, en autorisant et encourageant le semis et la plantation de plantes en bordure de propriété ou en délivrant aux habitants des permis de planter le domaine public délaissé.

Il a été démontré que les espaces plantés diminuaient la température en ville. C'est un bon moyen à l'échelle d'une ville de lutter contre le réchauffement climatique.

Tous ensemble, nous pourrons changer le paysage urbain pour une vie plus saine.

# Vie culturelle



## > Cet été à la Bibliothèque

La dernière semaine de juillet, la Bibliothèque a fermé ses portes, permettant le déménagement pour le grand nettoyage d'été et la préparation active de la rentrée par l'équipe.

Au programme de vos bibliothécaires : désherbage en section jeunesse et adulte, rangement, remaniement des rayons et acquisitions en romans, BD, Kamishibai ou réalisations pour l'atelier créatif.



## > Spectacle enfants conteurs

Samedi 11 juin à 15h00, ils étaient 12 à présenter leur travail, 12 graines de conteurs, Solenne, Anaïs, Lilou, Emma, Corentin, Céline, Raphaëlle, Lison, Céline, Cyprien et Baptiste ayant préparé tout au long de l'année cet événement au cours des ateliers menés par Emmanuelle. Certains ont fait découvrir l'histoire qu'ils avaient écrite, d'autres ont raconté leurs histoires coup de cœur. Avec beaucoup de cœur et d'enthousiasme, ils ont entraîné dans leur histoire les 80 personnes présentes pour cette occasion. Bravo à ces conteurs prometteurs.

## > Soirée jeu à la bibliothèque



Vendredi 17 juin, a eu lieu la première soirée jeu à la Bibliothèque. La quarantaine de personnes présentes a passé un moment très convivial autour de jeux de société animés par l'association "les fous du jeu". Dans une ambiance de détente et de rigolade, la quasi-totalité des joueurs sont restés durant les 3 heures. Étant donné l'enthousiasme et la réussite de cette soirée, nous pouvons assurer aux participants de cette année que nous renouvellerons avec certitude cette expérience.

# Vie culturelle

## > Atelier créatif



Le dernier atelier créatif de l'année scolaire s'est déroulé le samedi 25 juin. À cette occasion, les participantes ont découvert l'origami et la création de pêle-mêle. Merci à elles pour leur enthousiasme et leur assiduité.



## > Comité de lecture

Le samedi 18 juin 2016, à la Bibliothèque Mathilde-de-Rouvres, a eu lieu la dernière rencontre du groupe de lecture « Livres au menu ». Comme toujours, l'ambiance était conviviale et les échanges d'idées de lecture riches. Pour clôturer ce rendez-vous en beauté, tous les participants ont apporté quelque chose à grignoter afin de poursuivre leurs discussions autour d'un pique-nique.



## > Marmothèque

À l'occasion des deux dernières Marmothèque du mois de mai et du mois de juin, les petits loups ont retrouvé le jardin d'histoires et de nombreuses comptines. C'est dans une ambiance animée et pleine d'entrain que les enfants sont venus cueillir les histoires et les comptines issues des fleurs.

## > Brunette et les 3 ours



Le samedi 4 juin, l'équipe de la Bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir Nathalie Leboucher, conteuse et danseuse de kathakali de la compagnie Gingko Biloba.

C'est une cinquantaine de spectateurs que Nathalie Leboucher a embarqués dans son spectacle *Brunette et les 3 ours*. Cette représentation remarquable a tenu en haleine petits et grands.

La conteuse, par sa grâce, son expressivité, son talent et son rapport avec le public, nous a tous conquis.



## > ACTION DE MÉDIATION CULTURELLE POUR LES SCOLAIRES

Chaque année, Stéphanie HEBERT-DJATA, responsable du service culturel de la ville de Notre-Dame de Bondeville, met en place une action de médiation culturelle dans les écoles pour vos enfants.

- 2013-2014 : Action de médiation culturelle en direction des CE2, CM1 et CM2 autour du livre *Le Chat de Tigali* et la représentation avec François-Xavier Vassard du théâtre de l'Écharde.
- 2014-2015 : Action de médiation culturelle en direction de toutes les classes de maternelle et primaire avec l'artiste Fabrice DELAUNAY sur les Pékutoys.
- 2015-2016 : Action de médiation culturelle en direction des maternelles, CP et CE1 avec le spectacle *Le Magicien des couleurs* et la compagnie des Grandes Z'oreilles.



Pour cette année, l'action se tournera vers les élèves de CE2, CM1 et CM2 autour de la musique. Cela s'imposait comme une évidence de travailler avec une compagnie rouennaise, *Lucien et les Arpettes*. Arpette veut dire apprenti, la Compagnie *Lucien et les Arpettes* a choisi de s'engager dans l'action culturelle auprès du jeune public.

Accompagnement idéal d'une programmation, la rencontre entre artistes, écoliers et enseignants favorise l'éveil musical et contribue à « affûter » les petites oreilles. Créer, transmettre et partager des émotions font partie d'une même approche : dépasser le rôle du spectateur, sensibiliser l'enfant à une pratique artistique et aiguïser son regard critique.

## > Ne mangez pas la musicienne



Le mardi 27 septembre, le service culturel a eu le plaisir d'accueillir Christian TARDIF et Rébecca HANDLEY de la compagnie *METALEPS* pour une conférence sur les ogres.

Les spectateurs présents ont eu l'occasion de côtoyer un ogre qui, pour ne pas manger la musicienne, racontait des histoires d'ogres, d'ogre animal, d'ogresse et d'ogrin. Et ça a marché, car la musicienne et les spectateurs n'ont pas été croqués. Seules les histoires ont été dévorées.



# Agenda

## ASSOCIATIONS

**Vendredi 18 novembre**  
**Samedi 19 novembre**  
**Soirées Beaujolais**  
Association Cailly Jazz  
Salle André Gide

-----  
**Judi 10 novembre**  
**Judi 1<sup>er</sup> décembre**  
**De 20h à 21h30**  
**Soundpainting**  
Association Sensasoriel  
Salle André Gide

**Judi 24 novembre**  
**De 20h à 22h**  
**JAM libre musicale et**  
**dansée**  
Association Sensasoriel  
Salle André Gide

## SPECTACLES

**Vendredi 4 novembre, 19h30**  
**Spectacle tout public**  
**« Ma bibliothèque »**  
Avec la compagnie du Téatralala  
Pour adultes et adolescents

Dans la salle de lecture de la  
Bibliothèque  
12 euros, 1 place achetée, 1  
place offerte  
Inscription au 02 32 82 51 60

-----  
**Dimanche 27 novembre, 15h**  
**Spectacle « Les petits pas de Germaine »**  
Avec Isabelle Le Guellec, conteuse et Anne Moal, à la Harpe.  
Tout public.

Un spectacle de conte et musique plein de poésie qui nous plonge dans la vie de Germaine. Cette concierge attachante mais très seule va nous entraîner de manière inattendue dans les couloirs du Louvre. Un spectacle touchant sur la solitude et les relations humaines.

Dans la salle de lecture de la Bibliothèque  
12 euros, 1 place achetée, 1 place offerte  
Inscription au 02 32 82 51 60

## > Info Seniors

**Vendredi 16 décembre**  
**De 10h à 12h**  
**Colis de Noël**

Pour les Bondevillais de plus de 65 ans  
Espace Jules Ferry et remise de la carte 2017.



Si vous ne pouvez pas retirer votre colis le jour de la distribution, merci de bien vouloir prévenir le service "Fêtes et Cérémonies" au 02 32 82 35 10, afin qu'il vous soit réservé. En cas d'empêchement, merci de faire retirer le colis par une tierce personne contre le coupon.

## CONCERT

**Mardi 13 décembre, 18h30**  
**Concert de Noël**  
Avec les ensembles à cordes, la chorale des enfants et l'ensemble de guitares de l'École de Musique avec la participation de l'ensemble instrumental AMATI, dirigé par Didier Beloeil

Dans l'Église de Notre-Dame de Bondeville.

## THÉ DANSANT

**Dimanche 13 novembre,**  
**De 14h30 à 18h30**  
**Thé Dansant**  
Avec l'orchestre Duo Lacroix

Salle André Gide  
12 € l'entrée avec une pâtisserie offerte  
Possibilité de réserver au 02 32 82 35 10

-----  
**Dimanche 8 janvier,**  
**De 14h30 à 18h30**  
**Thé Dansant**  
Avec l'orchestre Trio Andrews

Salle André Gide  
12 € l'entrée avec une pâtisserie offerte  
Possibilité de réserver au 02 32 82 35 10



## ZOOM SPECTACLES



**Mardi 29 novembre, 19h**  
**Concert jeune public « Bande de Tattoos »**  
Avec la compagnie Lucien et les Arpettes  
Tout public à partir de 5 ans.

L'anniversaire d'une mémé centenaire, une cabane construite dans le canapé, une fourchette pour jouer de la batterie, un vaisseau spatial bricolé sous le bureau, une manifestation de doigts de pieds... autant de situations et de personnages qui inspirent les chansons de Lucien et les Arpettes.

Guitares en main, leur énergie rock 'n' roll est très communicative. Les Arpettes sont d'abord une bande, un groupe qui aime jouer avec le public. Ils vont lui apprendre qu'1 + 1 ça peut faire plus que 2 car quand on est vraiment ensemble on est beaucoup... on est une Bande de Tattoos.

À la salle André Gide  
8 euros, 1 place achetée, 1 place offerte  
Inscription au 02 32 82 51 60

# Agenda

**Vendredi 4 novembre, 16h**

**Samedi 5 novembre, 16h**

**Création théâtrale et musicale autour de la maladie d'Alzheimer**

**" La Dame à la cervelle en coeur "**

À l'Espace Culturel Beaumarchais



Depuis plus d'un an et demi, les résidents, les familles et les professionnels des EHPAD de Notre-Dame de Bondeville, de Maromme et de Montville répètent. Ils chantent notamment, mais pas seulement, certains des professionnels, des résidents et des familles se sont même laissé tenter à jouer la comédie. Tout ce travail se déroule sous la houlette de Patrice Mizrahi, auteur et metteur en scène, ainsi que d'une équipe de professionnels du spectacle qui encadrent et apportent leurs conseils aux chanteurs et acteurs en herbe !



L'objectif est de présenter au public, lors de deux représentations qui se dérouleront les 4 et 5 novembre prochain à 16H à l'Espace Culturel Beaumarchais à Maromme, un spectacle musical et théâtral autour de la problématique du vieillissement, de la maladie d'Alzheimer et de la place des personnes âgées dans notre société.

L'EHPAD de la Côte de Velours situé à Notre-Dame de Bondeville est pleinement impliqué dans ce projet. Ainsi cinq résidents «mordus» et cinq personnels «accros» seront sur scène pour ces deux représentations exceptionnelles. Le rôle principal du spectacle, Hyménée Satin, est d'ailleurs tenu par l'infirmière de la «Côte de Velours», Brigitte Allart. L'animatrice et l'ergothérapeute de l'établissement tiennent également des rôles importants.

Les résidents ne sont pas en reste, ils font partie de la chorale et en sont très fiers. Une résidente de l'établissement faisait savoir récemment qu'elle avait toujours rêvé d'être chanteuse, voilà chose faite à 84 ans ! Ce spectacle unique, mélange d'humanisme et de sensibilité, est à ne pas rater !

Tarif réduit : 6 € / plein tarif : 10 €

Billetterie : 02 35 74 05 32 ou à l'accueil de l'EHPAD " La Côte de Velours " : 02 35 05 48 00

## BIBLIOTHÈQUE

|  |   |
|--|---|
| MARMOTHÈQUE<br>(0 à 3 ans) 10h00               | Judi 10 novembre 2016<br>Judi 8 décembre 2016<br>Judi 12 janvier 2017 |
| LES HISTOIRES DE MATHILDE<br>(3 à 8 ans) 15h00 | Samedi 17 décembre  |
| ATELIER JEU<br>(9 à 12 ans) 14h00-15h30        | Samedi 19 novembre<br>Samedi 21 janvier                               |
| ATELIER CRÉATIF<br>(adultes) 10h00-12h30       | Samedi 26 novembre  |
| LIVRES AU MENU<br>(adultes) 10h30-12h30        | Samedi 3 décembre   |
| ATELIER PHILO<br>(adultes) 14h30-16h00         | Samedi 19 novembre<br>Samedi 14 janvier                               |



## TÉLÉTHON

**Du vendredi 2 au samedi 10 décembre**

**Foire aux livres pour le téléthon**

Dans la salle lecture et aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Venez découvrir ou redécouvrir 1647 livres ou documents (en "adulte" : Romans policiers, romans, docs... et en "jeunesse" : romans, livres 1ère lecture, albums cartonnés, albums docs...)

issus du désherbage pour compléter vos bibliothèques.

Tarif : entre 0,50 centimes et 2 euros le livre.

Renseignements : 02 32 82 51 60

**TELETHON**  
**2016**



## > Abonnez-vous aux actualités de la mairie de Notre-Dame de Bondeville



La newsletter de Notre-Dame de Bondeville est un condensé de l'actualité municipale et locale que vous pouvez recevoir gratuitement dans votre boîte aux lettres électronique chaque début de mois.

Pour s'y inscrire, il suffit de remplir ce bulletin réponse et de le remettre à l'accueil de la Mairie ou de vous rendre directement sur le site internet de la Ville, rubrique " Recevoir nos actualités " .

Je souhaite m'abonner à la newsletter de la Ville.

Nom : .....

Prénom : .....

Mail : .....

Catégories :  Agenda  Actualités

La Commune de Notre-Dame de Bondeville vous propose également un système d'alerte par mail. Employé lorsque la Commune le juge nécessaire, ce système nous permet de vous transmettre des informations sur un problème (intempéries, fermetures de routes ou d'école... )

Je souhaite m'abonner aux alertes par mail.  Oui  Non

Catégories :  Météo (vents violents, inondation, canicule...)  
 Vie scolaire  
 Info flash (informations pratiques, fermeture, travaux dans la Commune...)

À tout moment, vous pouvez vous désabonner de la newsletter et de l'alerte mail en vous rendant sur le site internet.

## **Votre Mairie se mobilise pour votre Santé et votre Pouvoir d'achat**

Jean-Yves MERLE, maire de Notre-Dame de Bondeville, et toute son équipe se préoccupent de votre bien-être.



### **La Complémentaire Santé Communale, Accessible à Tous**



**Le retour à une couverture de santé pour vous et vos proches**



**Une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations**



**Le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins**  
(2 mutuelles et 3 niveaux de garanties: économie-sécurité-confort)



**Une mutuelle ouverte à tous**  
(Tout âge, compatible fiscalité loi Madelin, compatible ACS)

**Rendez-vous dans votre CCAS pour retirer votre dossier d'inscription  
« Ma Commune Ma Santé »**

*Plus d'infos sur : <http://www.macommunemasante.org/>*